



INONDATIONS AU NORD CONGO

Plus de 130 millions FCFA débloqués par les Etats-Unis

Le gouvernement américain a accordé, via son ambassade au Congo, une subvention de plus de 137 millions FCFA pour aider les victimes des inondations dans le département de la Likouala. Ce don du Fonds d'intervention rapide pour l'Afrique de l'Est et du Centre catholique relief services concerne près de 80 000 personnes des localités d'Impfondo, Dongou et Liranga. [Page 5](#)



CONCERTATION DE MADINGOU

La majorité présidentielle satisfaite du consensus entre les acteurs politiques



Au cours d'une conférence de presse animée le 10 décembre à Brazzaville, le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, s'est dit satisfait du consensus qui s'est dégagé entre acteurs politiques lors de la concertation politique de Madingou tenu du 25 au 26 novembre. « La classe politique n'était pas allée à Madingou pour mettre

Le collège des présidents de la majorité présidentielle en cause les institutions de la République ni décider à la place du peuple, mais pour parfaire l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel. Nous respectons le niveau et l'ampleur des débats qui reflètent la diversité de notre jeune démocratie », a-t-il indiqué.

[Page 3](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Ensaf ouvre trois nouvelles filières

L'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (Ensaf) vient d'ouvrir pour la rentrée académique 2020-2021 trois nouvelles filières. Il s'agit d'un master recherches, d'un certificat de spécialisation et d'une formation transversale en gouvernance forestière.

C'est le fruit de l'accord signé entre l'Union européenne et le Congo. Selon le directeur de l'Ensaf, Parisse Akouango,

ces offres de formations ont été conçues sur la base d'une démarche participative pour répondre aux besoins de la gestion des forêts. Elles résultent d'une enquête réalisée auprès des acteurs du secteur forestier, des demandes en formation, de validation institutionnelle des programmes de référence et de dissémination auprès des institutions universitaires et professionnelles.

[Page 4](#)

VACCIN COVID-19

L'Afrique veut figurer parmi les premiers bénéficiaires

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a exprimé mercredi, le désir de l'Afrique de figurer sur la liste des premiers bénéficiaires du vaccin contre le coronavirus (Covid-19). « Il ne faut pas que ceux qui ont les moyens monopolisent les vaccins. L'Afrique doit également figurer parmi ceux qui vont bénéficier dès les premiers instants de ces vaccins »,

a souligné le responsable de l'UA, lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire général de l'ONU.

[Page 6](#)

ÉDITORIAL

Procès

A lors que les procès s'enchaînent en France contre l'ancien président Nicolas Sarkozy à propos, notamment, du financement de sa campagne électorale de 2007 et tandis que les médias de l'Hexagone se déchainent pour rendre compte avec délectation des multiples péripéties qui marquent les audiences durant lesquelles cette très haute personnalité se défend d'avoir jamais commis la moindre faute judiciaire personnelle, étrangement, ne se demande, du moins publiquement, pourquoi cet homme d'Etat, soutenu par l'Angleterre et plus sournoisement par les Etats-Unis, a accompagné au mois d'octobre 2011 le processus qui devait aboutir à la chute puis l'assassinat du « Guide libyen » avec lequel il avait pourtant noué des liens étroits.

Ce silence, cette absence de questions, d'enquêtes, d'investigations est d'autant plus étrange que la mort de Mouammar Kadhafi dans des conditions sur lesquelles personne ou presque ne se pose aujourd'hui de questions a déclenché l'une des plus graves crises qui ait jamais frappé l'Afrique du Nord, qui a fait de la Libye une zone de non-droit où prolifèrent les trafics en tout genre, qui dresse l'un contre l'autre les pays comme la Turquie et l'Égypte, qui déstabilise dangereusement l'immense zone du Sahel - Sahara dans laquelle se développent des milices djihadistes contre lesquelles se battent l'armée française et ses partenaires de la mission Barkhane, bref a provoqué dans cette partie du monde un séisme stratégique dont le coût et les effets s'avèrent pharamineux.

Le temps est venu manifestement d'éclairer cette page de l'Histoire et de comprendre pourquoi la Libye, qui s'était imposée dans les dernières décennies du siècle précédent comme l'une des principales puissances du continent africain, a sombré soudain dans le chaos avec toutes les conséquences désastreuses que l'on observe aujourd'hui. Qui donc se trouve à l'origine d'un tel désastre et pourquoi aucune investigation sérieuse n'a été conduite à l'échelle internationale sur les raisons qui se trouvent à l'origine de la crise présente ? Y a-t-il eu un lien entre la politique intérieure française et l'effondrement de l'Etat libyen ?

Ces questions nous ne sommes évidemment pas seuls à les poser, y compris dans la sphère militaire française qui paie un lourd tribut sur le terrain et espère pouvoir se désengager un jour du champ de bataille informel où elle se bat.

Les Dépêches de Brazzaville

REDEVANCE AUDIOVISUELLE

Les montants reversés largement inférieurs à ceux recouverts

La Chambre haute du parlement a entrepris récemment une mission de contrôle du recouvrement et de rétrocession de la redevance audio-visuelle. Il ressort de cette enquête que les montants reversés au Trésor public sont nettement inférieurs à ceux collectés par les structures en charge.

La mission de contrôle du recouvrement de la RAV a été effectuée par la Commission économie, finances et exécution du budget du Sénat. Elle a été menée au niveau de la direction générale de l'Énergie électrique du Congo,

relève le rapport de la Commission économie, finances et exécution du budget.

Le contrôle a révélé que de 2018 à ce jour, plus de 3,709 milliards Fcfa ont été collectés, mais avec des variations et/ou des écarts de plus de

débloquée ainsi que l'harmonisation des lois et des textes d'application relatifs à la redevance audio-visuelle.

Le Sénat a suggéré que le gouvernement, en tenant compte de la loi, désigne qui du ministère de la Communication ou du Conseil supérieur de la Liberté de communication doit gérer la rétrocession aux médias, question de mettre un terme au conflit de compétence

Le contrôle a révélé que de 2018 à ce jour, plus de 3,709 milliards Fcfa ont été collectés, mais avec des variations et/ou des écarts de plus de 2,925 milliards Fcfa. Malheureusement, l'enveloppe n'a jamais été rétrocédée aux médias, tel que dit la loi.

principal collecteur, de celle des impôts et domaines et au Trésor public où cet argent est versé.

A l'issue de l'enquête, le Sénat a noté avec regret que les sommes collectées sont loin d'être celles reversées au Trésor public. « *Il est constaté dans la pratique que depuis son institution, la RAV n'est pas régulièrement reversée en intégralité au Trésor public, bien que recouverte systématiquement. Les montants reversés largement inférieurs à ceux recouverts* »,

2,925 milliards Fcfa. Malheureusement, l'enveloppe n'a jamais été rétrocédée aux médias, tel que dit la loi.

Ainsi, pour mettre fin à ce problème, la Chambre haute du parlement a formulé quelques recommandations à l'endroit du gouvernement. Elle lui exige, entre autres, de renforcer le paiement des factures de consommation de l'électricité à travers les comptes Mobile money et Airtel money, selon la loi des finances 2020. Aussi, demande-t-elle la rétrocession aux médias de l'enveloppe

entre les deux institutions.

La Commission économie, finances a aussi suggéré au gouvernement d'élargir la RAV aux médias privés, selon des critères qui seront définis.

La même mission de contrôle a été aussi menée au niveau des organes de gestion des fonds alloués à la riposte contre le coronavirus. Le rapport a été adopté avec amendements. Il a noté que globalement l'argent décaissé a été géré plus moins avec traçabilité.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONCERTATION POLITIQUE

La majorité présidentielle satisfaite du consensus de Madingou

Au cours d'une conférence de presse animée le 10 décembre à Brazzaville, le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, s'est dit satisfait du consensus qui s'est dégagé entre acteurs politiques lors de la concertation politique de Madingou tenu du 25 au 26 novembre.

Assisté des autres responsables des partis politiques membres de cette plate-forme, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) a rappelé que la concertation politique de Madingou 2020, la cinquième du genre, aura battu le record de participation. Selon lui, tous les 45 partis politiques reconnus par le ministère de l'Intérieur y étaient présents. Il s'agit notamment des groupements politiques de la majorité présidentielle, l'opposition dans toutes ses tendances, les partis du centre et la société civile.

De Brazzaville à Madingou, toutes les concertations ont été, a rappelé Pierre Moussa, marquées par un listing de recommandations consensuelles. En effet, celle de 2020 n'a pas dérobé à cette règle. La plénière tenue a permis de tirer treize recommandations dont onze sur le cadre juridique des élections politiques en République du Congo et deux sur l'élaboration des listes électorales.

Des recommandations de Madingou

Sur le cadre juridique, les participants ont recommandé et réaffirmé la nécessaire révision extraordinaire des listes électorales; l'introduction du bulletin unique de vote comme un acquis à conserver; la consolidation et le renforcement des moyens de la transparence pour des élections justes et apaisées. Ils ont aussi recommandé l'appropriation

par tout intéressé des règles sur le contentieux électoral; le renforcement des compétences de la CNEI; le maintien de la représentation actuelle des partis politiques et de la société civile dans ses instances au niveau local et national. Madingou a également suggéré la poursuite et la répression effective des infractions en matière électorale; la compétence exclusive dévolue au ministère en charge des élections pour la proclamation des résultats électoraux; la formation conséquente, aux frais de l'Etat, des personnels électoraux et les délégués des candidats; l'encadrement rigoureux du vote par procuration.

S'agissant de l'élaboration des listes électorales, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme pour éviter le double emploi entre les listes spéciales des agents de la force publique et les listes électorales générales; la participation des commissions paritaires pour les opérations d'enrôlement et d'organisation du vote anticipé des agents de la force publique. « La classe politique n'était pas allée à Madingou pour mettre en cause les institutions de la République qui fonctionnent du reste à merveille ni décider à la place du peuple, mais pour parfaire l'organisation de l'élection présidentielle, dans le délai constitutionnel. Nous respectons le niveau et l'ampleur des débats qui reflètent la diversité de notre jeune démocratie mais nous notons



Les membres de la majorité présidentielle/DR

que le consensus s'est dégagé à l'issue de cette concertation », a déclaré le président par intérim de la majorité présidentielle.

D'après lui, cette plate-forme ne doute pas de la volonté du gouvernement à mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations de Madingou comme il en a toujours été le cas pour les précédentes concertations.

Interrogé sur le point de vue de certains responsables de l'opposition qui pensent qu'il n'y a pas eu consensus à Madingou, le principal orateur a souligné que le but de cette rencontre était d'amener la classe politique à un consensus. En effet, sur les deux groupes de travail mis en place, le premier relatif au cadre juridique a émis onze recommandations qui ont abouti à un consensus d'autant plus qu'au-

cune voix ne s'était levée contre. Concernant le second groupe, deux positions ont été exprimées dont l'une préconisant le recensement administratif spécial et l'autre défendant l'idée selon laquelle il faut procéder à la révision extraordinaire des listes électorales. Des positions actées dans le communiqué final et qui seront transmises pour décider.

« Donc, il y a eu consensus sauf si l'on veut aboutir à une crise constitutionnelle en optant pour des solutions qui permettent de dépasser le mandat du président de la République. C'est une solution qui a paru opportune à certains mais non opportune à d'autres plus nombreux à Madingou. Tout le monde était d'accord pour que le dossier constitué soit transmis au gouvernement pour décision », a poursuivi Pierre Moussa.

« Denis Sassou N'Guesso, candidat naturel de la majorité présidentielle »

Répondant à une autre question sur la candidature du président de la République à la prochaine élection, le président par intérim de la majorité présidentielle a indiqué que Denis Sassou N'Guesso est un candidat naturel de cette plate-forme. « Tous les chefs des partis politiques de la majorité présidentielle pensent que c'est le président Sassou qui réunit le plus d'atouts, vu sa très grande expérience, sa passion de la paix pour conduire notre pays vers un autre mandat. C'est le candidat naturel de la majorité présidentielle », a-t-il conclu, soulignant que les différentes concertations ont permis d'améliorer significativement la gouvernance électorale.

Parfait Wilfried Douniama

INFRASTRUCTURES

Trois sociétés chinoises réinjectent leurs créances dans de nouveaux chantiers

Les sociétés chinoises China State construction engineering corporation (CSCEC), China Road and Bridge corporation (CRBC) et Zheingwei Technique Congo (ZTC) ont signé hier avec la partie congolaise représentée par le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, des actes d'engagement relatifs aux modalités d'utilisation de la créance décaissée dans le cadre des négociations avec le Club de Brazzaville.

En lien avec cet accord, la CSCEC va poursuivre les travaux d'urgences et de réhabilitation de la route nationale n°2 sur les sections Djiri-Ingha-Etsouali-Oyonfoula-Gamboma. La CRBC interviendra, quant à elle, dans la zone allant du rond-point Mikalou au pont de Djiri y compris la bretelle Ragec avec une prise en compte de la sortie nord de Brazzaville.

S'agissant de la ZTC, l'entre-

prise se chargera, pour sa part, de l'exécution des projets de construction d'une usine de transformation du manioc à Loudima (Bouenza) et de la Tour-verte située à côté de l'hôtel Péfaco. Il

s'agit, d'après le ministre chargé des Grands travaux, d'un édifice qui participera au village aéroportuaire.

Selon le ministre Jean Jacques Bouya, cette entreprise devrait en outre pour-

suivre les travaux du siège du ministère de l'Intérieur situé au rond-point de l'Institut français du Congo.

Invitant d'autres entreprises à emboîter le pas, il a déclaré: « Avec China state, nous sommes déjà en concession sur la dorsale Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso. On pense que le cadre est suffisamment requis pour que nous procédions à des mécanismes réels de partenariat public-privé sur le long terme. »

Rappelons que dans le cadre des accords du Club de Brazzaville, l'Etat congolais a déjà mobilisé 300 milliards FCFA pour l'apurement partiel de la dette intérieure commerciale.

Lopelle Mboussa Gassia



Le ministre de l'Aménagement du territoire remettant le parapheur de l'accord à l'une des responsables chinoises

ENSAF

Création de nouvelles filières dédiées à la gouvernance forestière

L'Accord de partenariat volontaire (APV) conclu entre le Congo et l'Union européenne vient de franchir un nouveau cap, le 9 décembre, avec l'annonce de l'ouverture à l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (Ensaf) d'un master recherche, d'un certificat de spécialisation et formation transversale en gouvernance forestière.

Les trois filières spécialisées seront proposées dès la rentrée académique 2020-2021, a indiqué le directeur de l'Ensaf, Parisse Akouango, lors d'une conférence de presse mercredi, en présence des chercheurs congolais et d'une équipe de chercheurs de l'Université de Dschang (Cameroun). Ces offres de formations, d'après le conférencier, ont été conçues sur la base d'une



Parisse Akouango (à droite) face à la presse/Adiac

démarche participative pour répondre aux besoins de la gestion des forêts. Elles résultent notamment d'une enquête réalisée auprès des acteurs du secteur forestier, des demandes en formation, de validation institutionnelle des

programmes de référence et de dissémination auprès des institutions universitaire et professionnelle.

La vulgarisation des normes liées à la gestion et la commercialisation du bois aura des retombées positives sur la filière au Congo et la protection de

l'environnement. « La certification doit être à terme une exigence. Nous ne pouvons plus vendre notre bois si et seulement si son circuit de commercialisation n'est pas tracé. Il faut qu'il y ait tous les éléments depuis l'abattage jusqu'à la consommation. Les gestionnaires des sociétés forestières doivent respecter ce processus de traçabilité. Nous saluons les efforts du gouvernement pour permettre la transformation locale de notre bois », a estimé Parisse Akouango.

Son établissement va également, pour cela, proposer des formations à la carte et des séminaires de renforcement des capacités à l'endroit des professionnels évoluant dans les sociétés forestières, des syndicats, des Organisations non gouvernementales (ONG), des professionnels des médias. La

participation à ces échanges, a ajouté Parisse Akouango, constitue un prérequis nécessaire, par exemple, pour les journalistes qui veulent se spécialiser sur les questions de gouvernance forestière ou de développement durable. Il faut noter que les formations proposées par l'Ensaf offriront de nombreuses débouchés aux futurs apprenants, qui pourront exercer dans des sociétés forestières, des bureaux d'études, des projets de développement, les ONG, etc. Ils peuvent, eux-mêmes, devenir des experts en politiques forestière et faunique, des experts en fiscalité forestière, des spécialistes en audit et certification forestière ou même experts en commerce du bois et en contentieux forestier.

Fiacre Kombo

AFRIQUE CENTRALE

Lancement d'une évaluation des facteurs de déforestation

L'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont lancé récemment un projet visant à développer une méthodologie normalisée, pour évaluer les moteurs de déforestation et de dégradation des forêts dans les six pays d'Afrique centrale.

D'après les experts, la déforestation et la dégradation des forêts sont des processus transfrontaliers complexes avec de nombreuses causes directes et sous-jacentes. Une bonne compréhension de la cause et localisation des perturbations forestières est essentielle pour l'élaboration des politiques et d'actions ciblées visant à réduire la perte de forêts et les émissions de carbone associées.

Cependant, le manque de données à jour reflétant les tendances récentes de la perte de couvert arboré et les lacunes des capacités techniques de gestion et de traitement des images satellitaires, rendent difficile la recherche d'un consensus sur les principaux facteurs et agents directs de la déforestation et la dégradation des forêts en Afrique centrale.

Le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, la RDC, la Guinée équatoriale et le Gabon seront soutenus dans l'utilisation d'outils de Cloud computing et Open source de pointe pour cartographier les perturbations, puis quantifier les facteurs directs et historiques de la déforestation et des forêts dégradées dans la région.

Notons que le projet sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les institutions forestières nationales et régionales et béné-

ficiera de l'expertise technique d'un large éventail de partenaires, tels que le Collège scientifique et universitaire du Partenariat forestier du bassin du Congo, le Centre commun de recherche de la Commission européenne, l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale de la Comifac etc.

« Le projet s'appuiera sur une approche collaborative, dans laquelle des experts nationaux, des instituts de recherche mondiaux et la société civile travailleront ensemble et uniront les ressources et les données pour fournir des preuves techniques et parvenir à un point de vue commun sur les facteurs directs des perturbations forestières », a déclaré Astrid Agostini, coordinatrice du Cluster Redd+/Suivin national des forêts.

Les universités et la société civile seront activement impliquées à toutes les étapes de la conception de l'évaluation et joueront un rôle important dans la conduite de l'analyse spatiale et historique des facteurs directs, en utilisant des données sur la couverture terrestre et les activités d'utilisation des terres telles que l'exploitation forestière commerciale, l'exploitation minière, l'agro-industrie, les infrastructures mais aussi les aires protégées ou la foresterie communautaire. Le projet se concentrera sur le



La forêt du bassin du Congo

renforcement des capacités afin de produire une méthodologie solide et transparente pour surveiller la déforestation et la dégradation et de fournir une base commune pour soutenir la planification de l'utilisation des terres.

Une approche transfrontalière de la conservation des forêts d'Afrique centrale

L'Afrique centrale abrite la deuxième plus grande forêt tropicale humide du monde et, bien que ses forêts soient physiquement situées sur les territoires de plusieurs États souverains, leur rôle environnemental s'étend bien au-delà de ces frontières. Couvrant 240 millions d'hectares de terres, les forêts d'Afrique centrale jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique au niveau mondial, car elles représentent un puits de carbone égal à 6 ans d'émissions mondiales de gaz à effet de serre. Cependant, les forêts centrafricaines subissent de plus en plus

la pression de divers facteurs de déforestation. Parmi eux, figurent l'expansion agricole, l'extraction minière, le développement des infrastructures, l'exploitation forestière commerciale ainsi que la production de charbon de bois et de biocarburants. Une meilleure compréhension de ces facteurs au niveau régional peut aider les pays à consolider leurs efforts pour réduire et inverser la perte de forêts.

L'initiative Cafi est une collaboration conjointe entre le Pnud, la FAO, la Banque mondiale, six pays d'Afrique centrale et une coalition de donateurs, dont l'Allemagne, la Norvège, la France, la Corée et le Royaume-Uni, qui vise à soutenir les gouvernements de la région dans la mise en œuvre des réformes, renforcer les investissements pour relever des défis tels que la pauvreté, l'insécurité alimentaire et le changement climatique. Le projet utilisera une approche basée sur les données pour informer les priorités du

Cafi et développer des cadres d'investissement pour soutenir l'utilisation durable et la conservation des ressources forestières.

Accès illimité à des données forestières de haute qualité

Ces dernières années, une multitude de données publiques et d'images satellitaires sont devenues accessibles, avec l'augmentation exponentielle du nombre d'outils en ligne et d'applications mobiles disponibles pour le traitement. Cet afflux de données et d'outils ont eu un impact positif significatif sur la façon, dont les changements de couverture terrestre sont suivis.

Ce projet bénéficiera directement de l'acquisition réalisée par l'Initiative internationale sur le climat et les forêts de la Norvège (Nici-fi) pour fournir un accès universel à la surveillance par satellite à haute résolution des tropiques. Pour renforcer les capacités régionales de production et d'analyse de ces données révolutionnaires, le projet aidera les pays à appliquer des outils logiciels et une expertise de pointe, développés par la FAO, ces dernières années. Au centre de cet effort se trouvera la plate-forme Sepal-Système d'accès, de traitement et d'analyse des données d'observation de la terre pour la surveillance des terres - permettant aux pays d'accéder aux données satellitaires et de les manipuler pour faire progresser la surveillance des forêts.

Lopelle Mboussa Gassia

GENRE

La prise en charge des femmes victimes de violences améliorée dans les hôpitaux

Les hôpitaux de référence de Talangai et Bacongo ont reçu, le 10 décembre, les kits de médicaments pour la prise en charge des femmes et filles ayant subi les violences.

« Ces médicaments permettront de répondre aux besoins d'urgence obstétricale », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre en charge de la Santé et du Genre, Florent Balandamio, lors de la remise des kits composés, entre autres, des antirétroviraux, des antibactériennes, des antibiotiques, des désinfectants.

Bien avant Brazzaville, les structures sanitaires de Mayama, Mindouli, Kindamba, Vinza et Kimba, dans le département du Pool en ont



Le directeur de l'hôpital de Talangai recevant des médicaments

également bénéficié.

Cette initiative rentre dans

le cadre du projet visant à

lutter contre les violences

faites aux filles et femmes

dans le Pool. Ce projet est

financé par le Danemark, à hauteur d'une soixantaine de millions de francs CFA et piloté par le Programme alimentaire mondial. Le Fonds des Nations unies pour la population assure, pour sa part, la prise en charge des victimes et survivantes de ces actes violents.

Florent Balandamio, qui a indiqué que l'opération va se poursuivre dans d'autres départements du pays, a appelé le corps médical à gérer rationnellement les kits des médicaments mis à leur disposition. En rappel, c'est le 10 décembre 2020 qu'a pris fin les seize jours d'activisme contre les violences faites aux femmes.

Rominique Makaya

TALANGAI

Le Réseau des élites offre des matériels à la maternité « Maman Mboualé »

Le don réceptionné le 5 décembre par le chef du centre de santé communautaire, situé dans le sixième arrondissement, Talangai, est composé de sept matelas de berceaux et des gardes, d'une lampe mobile et des ampoules pour la salle d'accouchement, de dix bouteilles d'eau de javel et des appareils de tensions.

Pour l'un des responsables du Réseau des élites, Fheryl Mandzako, le don fait à la maternité du district sanitaire de Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, s'inscrit dans la vision de cette

seau, créé à peine quelques mois, regroupe des Congolais résidant dans le pays et ceux de la diaspora.

Le geste traduit l'engagement du réseau envers la communauté. « C'est un geste d'amour

tés, des soins entre membres du réseau et des soins à autrui. L'accouchement dans la dignité... », a assuré Fheryl Mandzako.

Le centre de santé «Maman Mboualé», avec ses modestes moyens, couvre une localité dense de près de quatre-vingt-dix mille habitants. Le bloc d'accouchement doté de douze lits suit en moyenne deux cents naissances par mois. Le chef du centre sanitaire Maman Mboualé a poussé un ouf de soulagement en réceptionnant les kits offerts par le Réseau des élites. Faute de places, trois à quatre nouveau-nés sont parfois gardés dans un même berceau. Un réel problème, selon le chef du centre de santé, Octave Guy Noël Elenga.

Il appelle d'autres organisations et associations à suivre l'exemple du réseau. « Nous n'avons pas un problème de personnel, mais des difficultés au niveau du bloc d'accouchement, de la suite couches. Les lits sont insuffisants pour le suivi des femmes et bébés durant les 48 heures qui suivent l'accouchement. Nous appelons des organisations comme le Réseau des élites à venir soutenir ce centre de santé communautaire », a lancé le chef du district sanitaire.

Fiacre Kombo



Un échantillon de don/Adiac

plateforme des jeunes qui œuvre pour la paix, la cohésion sociale et le développement communautaire. Le jeune ré-

et de solidarité envers les femmes qui donnent la vie. Ce don permettra également aux sages-femmes de travailler dans de bonnes conditions. Le réseau a deux enti-

LIKOUALA

Les Etats-Unis accordent une subvention aux familles victimes d'inondations

Le gouvernement américain, à travers la subvention du Fonds d'intervention rapide pour l'Afrique de l'Est et du centre du Catholic relief services (CRS), a budgétisé 250 000 dollars, soit plus de 137 300 000 CFA pour fournir une aide aux ménages les plus vulnérables touchés par les inondations, dans le département de la Likouala.

D'après un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, les populations d'Impfondo, de Don-gou et de Liranga seront particulièrement bénéficiaires de la subvention, d'une durée de quatre-vingts jours, dans la période allant du 23 novembre 2020 au 23 Février 2021. Les fonds seront utilisés pour fournir des abris et kits d'hygiène dont ces populations ont grandement besoin.

« Le gouvernement américain et le CRS se sont engagés à continuer de travailler avec le gouvernement de la République du Congo et les organisations locales pour aider près de quatre vingt-et-un mille personnes touchées par de graves inondations en 2020. Le gouvernement congolais a déclaré l'état d'urgence, le 2 novembre, ce qui a été repris par l'ambassadeur Todd Haskell, le 10 novembre », indique le texte.

« Cette subvention du Fonds d'intervention rapide montre l'engagement du gouvernement américain à travailler avec nos partenaires congolais. Nous sommes des partenaires et des partenaires s'entraident », précise le communiqué.

Rappelons qu'au moins quatre-vingt mille personnes sont touchées par des inondations provoquées par les pluies diluviennes qui s'abattent, depuis juillet, dans la partie septentrionale du Congo.

Yvette Reine Nzaba

DROITS HUMAINS

Les organisations de la société civile invitées au maintien de la paix

Le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Valère Eteka Yemet, a émis le 10 décembre le vœu de voir les organisations de la société civile de défense s'inscrire à la commission afin de maintenir la paix et la sécurité au Congo.

Valère Eteka Yemet s'est exprimé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme commémorée par visioconférence sur le thème « Recouvrer mieux-défendre les droits de l'homme ».

Il a expliqué que la commission est un espace de consultation entre le pouvoir public, les organisations de la société civile (OSC) et les citoyens. Elle se veut être également une plateforme de concertation pour ces dernières.

En effet, poursuit-il, la consultation virtuelle s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Nairobi adoptée le 15 mai 2019 au Kenya sur la justice et la bonne gouvernance par les ministres de la Justice et des droits humains des Etats de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

La déclaration contient des dispositions spécifiques sur



Une vue des membres de la CNDH (Adiac)

la nécessité pour la région de renforcer les capacités des OSC en tant que contributeurs clés à la justice et à la bonne gouvernance dans la région. Elle concerne également les questions relatives à la violence faite à l'égard du genre.

Les intervenants à cette visioconférence ont mis l'accent sur le préambule, les engagements et les recommandations de la Déclaration de Nairobi.

De même sur le rôle et l'action essentielle des droits de l'homme, les objectifs de développement du plan d'action conjointe pour atteindre le but fixé en 2021 ainsi que la participation des OSC au maintien de la paix et de la sécurité dans un pays.

Les engagements pris à cette occasion consistent à adopter et à mettre en œuvre des instruments nationaux, régionaux, continentaux et internationaux, à accélérer et améliorer l'application des mesures destinées à faciliter et élargir l'accès à la justice des groupes vulnérables et

bien d'autres.

Les recommandations concernent notamment la ratification des instruments internationaux relatifs à la protection des droits humains, à la lutte contre la criminalité et l'impunité en assurant le strict respect, etc.

Rappelons que selon l'Organisation des Nations unies, le thème de la Journée internationale des droits de l'homme « Recouvrer mieux-défendre les droits de l'homme » est lié à la pandémie du coronavirus.

Elle met l'accent sur la nécessité de reconstruire en mieux, en veillant à ce que les droits de l'homme soient au cœur des efforts de relèvement. Cette journée est une occasion de réaffirmer l'importance des droits de l'homme dans la reconstruction du monde, d'insister sur la nécessité d'une solidarité mondiale et de rappeler l'interconnexion et le partage qui existent entre les humains.

Lydie Güssèle Oko

PRÉSIDENTIELLE AU GHANA

Nana Akufo-Addo réélu avec 51,59% des voix

Le président ghanéen Nana Akufo-Addo a été réélu, le 9 décembre, face à son rival politique historique John Dramani Mahama, qu'il affrontait pour la troisième fois, à l'issue d'un scrutin extrêmement serré.

Le chef de l'Etat, leader du Nouveau parti patriotique (NPP) remporte 51,59% des voix contre 47,36% pour le candidat de l'opposition du Congrès national démocratique (NDC) de l'ancien président John Mahama.

L'annonce a été faite par la présidente de la Commission électorale, Jean Adukwai Mensa. Les résultats de la prési-

Les quatre prochaines années, Nana Akufo-Addo aura pour mission de s'attaquer au chômage des jeunes, qui était l'un des enjeux centraux de la campagne. Plus de la moitié des électeurs avaient moins de 35 ans. Depuis les années 2000, ce pays de 30 millions d'habitants, riche en or, cacao et plus récemment pétrole, a connu une forte croissance. Et



dentielle ont été annoncés quarante-huit heures après la fin du vote le 7 décembre.

Plus de dix-sept millions d'électeurs devaient choisir entre douze candidats au total. A la veille du scrutin, les deux principaux candidats avaient signé un pacte de paix, appelant leurs partisans à se ressaisir quelle que soit l'issue du vote.

Le taux de participation de cette élection est de 79%, selon la Commission électorale. Les Ghanéens élaient également leurs deux cent soixante-quinze députés, mais les résultats de ces élections législatives n'ont pas encore été communiqués par la Commission.

le taux d'extrême pauvreté a été divisé par deux en moins de 25 ans. Mais certaines régions, notamment dans le Nord, continuent de vivre dans le plus grand dénuement, sans eau potable ni électricité.

Le président devra également intensifier ses efforts de lutte contre la corruption, qui avait été l'une de ses principales promesses de campagne lors de sa première élection en 2016. En novembre, juste un mois avant le scrutin, le procureur spécial anticorruption avait démissionné, accusant le président Akufo-Addo d'obstruction dans son travail.

Yvette Reine Nzaba



La Famille Pongault

a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée enfant

Ornella Marie-Claude SICKOUT

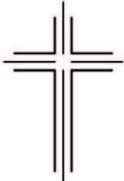
filles de leur très regrettée grande sœur
Marinette PONGAULT survenu le

lundi 07 décembre à Strasbourg en France

Le programme de ses obsèques sera communiqué ultérieurement.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.

Paix à son âme





NÉCROLOGIE

Juste Peya, Gladys Kayela, Romuald Lindzeké, Freddy Bongouandé, Joshy Malonga et familles ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils et neveu nommé Exaucé Romald Ndzondzi Koumou, survenu le 4 décembre 2020, à Brazzaville. La veillée se tient au n°48, rue Ngaliema (Moukondo), arrêt de bus Pharmacie. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement.



Le Colonel d'Aviation à la retraite Tsoumou Georges Black-Djo, a la profonde douleur d'informer les amis de l'Armée de l'Air (Ailes cassées) du décès de son chef de famille Ngami Likibi Jean Marc (ancien inspecteur principal du trésor public) décès survenu ce 29 novembre 2020. Le deuil se tient au quartier Batignolles, rue Albert Mampiri n° 1664, références station-service Majoca. La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



SANTÉ/AFRIQUE

Forte augmentation des maladies chroniques

Alors que le continent africain continue de lutter contre ses pires ennemis, il est aujourd'hui confronté à un enjeu de santé, nouveau et redoutable.

Les systèmes sanitaires des pays africains sont confrontés à des infections très mortelles, comme le VIH, le paludisme, la tuberculose, le choléra, la dysenterie et les fièvres hémorragiques comme l'ébola et la fièvre jaune; et la brutale augmentation des Maladies non transmissibles (MNT) que sont: le diabète; le cancer; les maladies cardiovasculaires et pulmonaires, liées à la mondialisation et à l'évolution de l'économie font peser une charge supplémentaire sur ces systèmes.

Les MNT sont responsables de 41 millions de décès par an, soit 71 % de décès dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Forte détérioration de la situation sanitaire en Afrique

La situation sanitaire du continent africain n'a cessé de se détériorer. Selon

l'OMS, les MNT augmenteront de 27% au cours des dix prochaines années en Afrique et seront responsables de 28 millions de décès supplémentaires. Ce qui devrait dépasser les maladies contagieuses, maternelles, périnatales et nutritionnelles (MCMPN). Ainsi, d'ici à 2030, la mortalité par MNT devrait dépasser celle des MCMPN, selon les prévisions de l'OMS. Malgré une sensibilisation et une forte augmentation de l'accès à des médicaments efficaces en Afrique, les maladies infectieuses restent la principale cause des décès prématurés.

L'Organisation appelle à une de mesures pour faire face à ce qu'elle appelle une « double fardeau des Maladies transmissibles et non transmissibles ».

La modernisation des économies africaines parfois responsable des MNTN

La modernisation des économies africaines a fait évoluer les sociétés, les populations rurales migrent de plus en plus vers les villes où la vie

est plus complexe et souvent plus nocive, la pollution n'a cessé d'augmenter dans les zones urbaines anarchiquement, la disponibilité de biens de consommation a modifié les habitudes dans le mauvais sens, les aliments transformés ont remplacé les aliments traditionnels dans le régime alimentaire des populations urbaines et l'exposition à l'alcool et aux produits du tabac, largement commercialisés et disponibles, tout ceci a accéléré des maladies cancérogènes, cardiaques et pulmonaires.

D'après l'OMS, les MNT « résultent d'une combinaison de facteurs génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux. Le tabagisme, la sédentarité, l'usage nocif de l'alcool et une mauvaise alimentation sont autant d'éléments qui augmentent le risque de mourir d'une maladie non transmissible ». Elle soutient également que la pollution constitue un facteur de risque grave pour ces maladies. A entendre le responsable de l'Initiative « Santé en Afrique », Khama Rogo, le manque de services de prévention et de dépistage entraîne des er-

reurs de diagnostic ou des diagnostics tardifs. Or, un diagnostic tardif augmente le coût du traitement. « La prise en charge des maladies non transmissibles est l'un des domaines de dépense les plus inefficaces du continent africain », a-t-il déclaré.

Les familles pauvres sont les plus touchées par les MNT. L'OMS met en garde : les effets catastrophiques des MNT se font plus durement sentir chez les familles pauvres et, par voie de conséquence, chez les enfants. Lorsque les soutiens familiaux perdent leur aptitude à travailler à cause de la maladie, les ressources s'épuisent rapidement. « Pour atténuer l'impact des Maladies non transmissibles sur les individus et la société, il faut une approche globale, nécessitant que tous les secteurs, santé, finance, transport, éducation, agriculture, planification et d'autres collaborent ».

L'alimentation, un secteur préoccupant en Afrique

L'alimentation est un secteur particulièrement préoccupant en Afrique. En cause,

une évolution de l'économie et de la société qui s'est soldée par une augmentation fulgurante des taux d'obésité. Plus de 90 % des cas de diabète en Afrique subsaharienne sont de type 2. Des changements de comportement, comme l'augmentation de l'activité physique ou l'amélioration du régime alimentaire, pourraient permettre de juguler l'épidémie ainsi que des diagnostics anticipateurs.

Le diabète peut provoquer d'autres maladies chroniques comme des maladies cardiovasculaires, des accidents vasculaires cérébraux, une insuffisance rénale et « l'augmentation de leur prévalence pourrait donner lieu à une montée en puissance des maladies chroniques dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne », selon Rifat Atun, professeur à Harvard et l'un des auteurs de ce rapport. Les nouvelles technologies pourraient être un instrument puissant de l'arsenal de santé africain. La téléphonie mobile doit renforcer les rendez-vous médicaux virtuels.

Noël Ndong

VACCINS COVID-19

L'Afrique réclame de figurer parmi les premiers bénéficiaires

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a déclaré mercredi que l'Afrique figure parmi les premiers bénéficiaires des vaccins contre la Covid-19 et que ces derniers ne soient pas monopolisés par ceux qui en « ont les moyens » financiers.

« Il faut que des vaccins soient disponibles. Il ne faut pas que ceux qui ont les moyens monopolisent les vaccins. Il faut que l'Afrique soit également comprise parmi ceux qui vont bénéficier dès les premiers instants de ces vaccins », a souligné le responsable de l'UA, lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Pour Moussa Faki Mahamat, « il faut d'abord que des moyens soient disponibles pour acheter ces vaccins car ils ne sont pas gratuits ». Il a insisté sur « l'accessibilité aux vaccins ».

« Dans le cadre du Covax (coalition contre le coronavirus lancée par l'Organisation mondiale de la santé pour s'assurer que les vaccins seront distribués équitablement), on nous a promis à peu près 20% de la demande africaine. Mais il faut vacciner facilement au moins 60% de la population, ce qui est un minimum pour atteindre peut-être une immunité collective », a-t-il estimé.

Un autre défi, « particulièrement accentué en Afrique, ce sont les questions de logistique et de conservation », a également relevé le responsable de l'UA.

De son côté, le patron de l'ONU, Antonio Guterres, a précisé que « l'Afrique jusqu'à présent avait enregistré plus de 2,2 millions de cas et plus de cinquante-trois mille morts » de la Covid-19.

« Il y a un réel espoir que les vaccins combinés avec d'autres mesures de santé publique aident à surmonter la pandémie. Je réitère mon appel pour que les vaccins contre la Covid-19 soient un bien public disponible pour tous, partout, et particulièrement accessible en Afrique », a-t-il dit, précisant qu'il se ferait vacciner dès qu'il le pourrait.

« J'encourage tous ceux qui ont eu accès aux vaccins à se faire vacciner parce que ce n'est pas seulement un service à nous rendre, mais plutôt un service pour l'ensemble de notre communauté parce que nous ne transmettons plus », a insisté Antonio Guterres.

Yvette Reine Nzaba

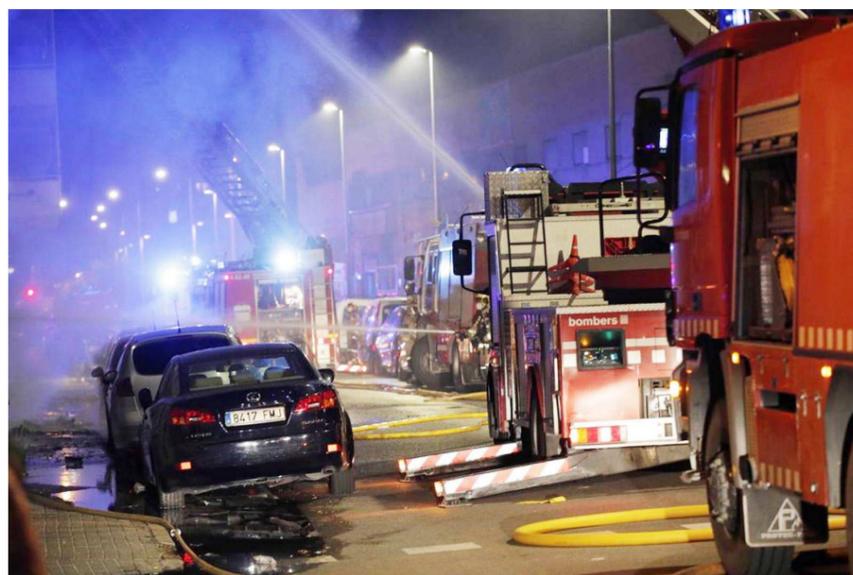
ESPAGNE

Incendie dans un entrepôt occupé par des migrants

Mercredi 9 décembre aux alentours de 21h00 (20h00 GMT), un feu intense a démarré dans la ville catalane de Badalona (nord-est), en banlieue de Barcelone, dans une friche industrielle où vivaient entre 100 et 200 migrants, dans des conditions précaires, d'après les autorités municipales.

En milieu de soirée, les images diffusées par les télévisions locales ou sur les réseaux sociaux montraient de hautes flammes sortant du bâtiment, avec plusieurs individus accrochés à la façade pour leur échapper.

Le maire de la ville, Xavier Garcia Albiol, a déclaré : « Nous avons localisé 60 personnes, mais beaucoup sont sorties par les fenêtres de derrière et sont parties. Elles sont peut-être plus d'une centaine à être sorties... Nous espé-



Les pompiers à pied d'œuvre à Badalona, le 9 décembre 2020. Crédit photo : KEYSTONE

rons qu'il n'y ait pas de victimes ou le moins possible».

La responsable de l'autorité catalane de santé, Alba Vergés, a indiqué un nombre de 17 blessés, dont deux dans un état critique et quatre autres dans un état grave, après avoir sauté du bâtiment pour échapper à l'incendie.

Plus de vingt équipes de pompiers sont à pied d'œuvre pour éteindre le brasier, le feu étant toujours ac-

tif et avec une intensité « incompatible avec la possibilité de retrouver des personnes vivantes », a déclaré le chef de l'opération David Borrell. Et d'ajouter gravement : « Il est impossible de savoir s'il n'y a plus de gens à l'intérieur », la bâtisse étant devenue inaccessible aux pompiers en raison de la toujours fulgurance des flammes et du risque d'effondrement.

Marie Alfred Ngoma

SALON ESCALE BANTOO

Scène D'Ebène lance un appel à candidatures

L'évènement sera dédié à la promotion des chanteuses et aux femmes actives dans le secteur des industries créatives.

Le salon international des voix de femme (escale bantoo) sera organisé par Scène D'Ebène du 21 au 24 juillet 2021 à Kinshasa, en République démocratique du Congo. La quatrième édition du salon escale bantoo se tiendra autour d'un marché professionnel, des conférences, des formations aux métiers du spectacle vivant et d'une scène musicale.

L'appel à candidatures est ouvert aux chanteuses et à tous les genres musicaux (afro-fusion, rap, afrotrap, rumba, bikutsi, makossa, slam, etc.). Les inscriptions vont se clôturer le 5 février 2021. Lien d'inscription <https://escalebantoo.com/inscription/>.

Les chanteuses des pays d'Afrique centrale, notamment Cameroun, Congo, Gabon, RDC, Tchad, seront sélectionnées par un jury national constitué d'artistes et de professionnels de la filière musicale locale. Les candidatures de la ville de Brazzaville seront coordonnées par Josh Universal, représenté par Josh Djido, délégué national E-courriel : joshuniversal.prod@gmail.com.

Les selections nationales se feront en spectacle live. « J'organiserai avec un comité du jury à Brazzaville une sélection live des groupes (chanteuses) qui iront représenter le Congo au salon à Kinshasa. Nous sélectionnerons deux groupes à Brazzaville et un à Pointe-Noire, soit une chanteuse », a indiqué Josh Djido, délégué national avant de poursuivre « Nous allons dans un premier temps présélectionner les groupes ensuite nous assisterons à une sélection live », a-t-il dit.

Un jury international composé de cinq professionnels de filière internationale des musiques du monde sélectionnera les autres pays du continent. Les artistes qui seront sélectionnés se produiront sur des scènes offrant des conditions techniques professionnelles.

Signalons que l'organisation ne prend pas en charge les frais de transport internationaux des artistes, seul le séjour (hébergement, restauration et transport local) est pris en compte.

Rosalie Bindika



MAÎTRE EDGARD LANDZE

Huissier de Justice, Commissaire-priseur

(Officier Public et Ministériel) près la Cour d'Appel de Brazzaville.

Adresse : 219, Rue Orsy, Poto-poto Brazzaville. B.P. :14 867

Tél. : (+242) 05-558.75.85/06-665.23.41

E-mail: edgardlandze@gmail.com ; NIU: 200910003203136/Résidence Fiscale: Ouenzé

Acte d'Huissier de Justice
Répertoire n°:272
Du 03/11/2020

COMMUNIQUE

Maître Edgard LANDZE, Huissier de Justice, Commissaire-Preneur près la Cour d'Appel de Brazzaville, informe le public Congolais qu'il procédera, en collaboration avec le Cabinet d'expertise comptable DMT CONSULTING, au recensement des créanciers, puis au constat et à la certification des créances dues par la Société Congo Télécom avant le 1^{er} Avril 2020.

A cet effet, toute personne physique ou morale, qui se prévaut d'une créance à l'égard de Congo Télécom née avant cette date, est tenue de se faire recenser auprès de l'Office de l'Huissier susdit, avec toutes les pièces justifiant l'origine et l'existence de la créance réclamée.

Ce recensement se fera aux dates et lieux ci-après :

-Pour Brazzaville et la partie Nord du Pays :

Les 10, 11, 12, 14 et 15 Décembre 2020, de 10 heures à 15 heures en l'Office de Maître Edgard LANDZE sis 219 Rue Orsy, Arrondissement III, Poto-Poto Brazzaville, derrière le Stade Félix EBOUE vers l'Ex Restaurant la Bonne humeur ;

-Pour Pointe-Noire, Dolisie et la partie Sud du Pays :

Les 17-18 et 19 Décembre 2020, de 10 heures à 15 heures en l'Office de Maître Rock Dieudonné LANDZE-MBERE sis 288 Avenue de Maloango, Immeuble Elenga, Ligne 8, descente de Maténé, Arrondissement 2 Mvouvou, Pointe-Noire.

Les retardataires de toutes les localités visées seront reçus aux mêmes adresses sus indiquées, les 21 et 22 Décembre 2020, de 10 heures à 15 heures.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez appeler au 06-665-23-41 et/ou au 06-662-89-55.

Fait à Brazzaville, le 03 Décembre 2020.


L'Huissier de Justice,
Me Edgard LANDZE

EMEL Office sis 219, Rue Orsy, Poto-Poto, centre-ville, Brazzaville, Tél. : +242 05-558-75-85/06-665-23-41. E-mail : edgardlandze@gmail.com

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eni présente la 19^e édition de World Oil Gas and Renewables Review (Revue Mondiale Pétrole, Gaz et Energies Renouvelables)

Pointe Noire (République du Congo), 07 Décembre 2020 – Eni a publié la 19^e édition de World Oil, Gas and Renewables Review (Revue Mondiale Pétrole, Gaz et Energies Renouvelables), Il y est dressé le rapport statistique annuel sur le pétrole, le gaz naturel et les sources renouvelables.

En 2019, la demande mondiale de pétrole a enregistré un taux de croissance plus faible par rapport aux 10 dernières années (+ 0,8% contre + 1,4%). La demande mondiale de gaz a augmenté grâce à l'Asie-Pacifique (+ 4,3%) et l'Amérique du Nord (+ 2,7%) et, dans le secteur des énergies renouvelables, le solaire a continué à réaliser la meilleure croissance en terme de capacité installée, avec une augmentation annuelle de 20%.

La revue est divisée en deux volumes:

- World Oil Review, consacrée aux réserves, à l'offre, à la demande, au commerce et aux prix du pétrole, avec une attention particulière consacrée à la qualité du pétrole brut et à l'industrie du raffinage.
- World Gas and Renewables Review, axé sur le gaz naturel et les sources renouvelables (solaire, éolien et biocarburants).

Points clés de World Oil Review

La demande mondiale de pétrole a continué de croître en 2019, mais à un rythme plus lent par rapport aux 10 dernières années (+ 0,8% contre + 1,4%).

En 2019, le prix moyen du Brent (64 \$ / b) était d'environ 7 \$ / b inférieur à celui de 2018. La montée des tensions géopolitiques et les inquiétudes concernant les échanges entre les États-Unis et la Chine ont eu peu d'impact sur l'équilibre offre / demande de pétrole et sur les prix du Brent.

« Croissance zéro » de la production mondiale de pétrole en 2019, alors que le groupe OPEP + réduit la croissance américaine contrebalancée. La production américaine a augmenté de 11%, érodant davantage la part de marché de l'OPEP.

La qualité du brut a connu une forte discontinuité en 2019 avec une forte réduction des bruts moyens et acides, ce qui a contribué à un baril produit moyen plus léger. Le bilan de qualité a montré une offre réduite de brut moyen lourd (coupes de l'OPEP, Iran et Venezuela) et une nouvelle appréciation des écarts de prix y relatifs.

L'Asie-Pacifique est en tête de la croissance de la capacité de raffinage mondiale, représentant près de 90% de l'augmentation de 1,5 Mb / j par rapport à 2018.

Points clés de World Oil Gas and Renewables Review

En 2019, la demande mondiale de gaz a continué de croître pour la 10^e année consécutive, tirée par l'Asie-Pacifique (+ 4,3%) et l'Amérique du Nord (+ 2,7%). La Chine s'est confirmée comme le premier importateur mondial.

La production mondiale de gaz poursuit sa tendance positive avec + 3,1% en 2019, malgré la baisse en Europe (-6,5%), principalement grâce au démarrage de nouvelles usines de GNL aux États-Unis et en Australie. En 2019, les États-Unis sont devenus le deuxième exportateur mondial de gaz après que la Russie a dépassé le Qatar.

Grand pas en avant pour le GNL qui représente désormais 38% du gaz total échangé, gagnant 4% de part en un an (34% en 2018).

L'énergie solaire a continué de dominer l'expansion des capacités renouvelables avec une augmentation annuelle de 20%, doublant la croissance de 10,5% enregistrée par l'éolien.

L'Asie a confirmé son leadership dans l'expansion des capacités solaires (environ 60% du total en 2019 et la Chine a maintenu son leadership dans les capacités solaires et éoliennes).

Contacts de l'entreprise :

Communication Externe de Eni Congo

Tel.: 05-628-72-04/05-800-61-10

Email : Communication.Externe.enicongo@eni.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°20-01/MHC/DGH

RECRUTEMENT DES CONSULTANTS POUR LA REALISATION DES AUDITS DES COUTS PETROLIERS EXERCICES : 2018 ET 2019

Le Gouvernement de la République du Congo, a conformément aux dispositions de l'article 177 de la loi n°28-2016 du 12 octobre 2016 portant code des hydrocarbures, le droit général d'audit des coûts pétroliers. Ainsi, il dispose des budgets d'audits pour financer les missions de contrôle des coûts pétroliers engagés par les sociétés pétrolières.

A cet effet, le Ministère des Hydrocarbures invite les cabinets d'audit à travers le présent avis, à manifester leur intérêt aux fins de lui permettre de constituer une liste restreinte des cabinets susceptibles de réaliser les vérifications des coûts au titre des exercices 2018 et 2019 pour les lots des permis ci-après :

SOCIETES	LOTS	EXERCICES	PERMIS
ENI CONGO	Lot 1	2018-2019	Loango II, Zatchi II, Ikalou-Ikalou Sud
	Lot 2	2018-2019	Djambala II, Foukanda II, Mwafi II, Kitina II
	Lot 3	2018-2019	Mboundi, Kouakouala
	Lot 4	2018-2019	Litchendjili, Néné Banga, Awa Paloukou
	Lot 5	2018-2019	Coûts Communs
TOTAL E&P CONGO	Lot 6	2018-2019	Yanga-Sendji
	Lot 7	2018-2019	Nkossa, Moho-Bilondo, Nsoko
	Lot 8	2018-2019	Coûts Communs
PERENCO CONGO SA	Lot 9	2018-2019	Tchibouéla II, Tchendo II, Tchibéli Litanzi II
	Lot 10	2018-2019	Yombo
	Lot 11	2018-2019	Coûts communs
NEWAGE	Lot 12	2018-2019	Marine III
CONGOREP	Lot 13	2018-2019	Likouala
AOGC	Lot 14	2018-2019	Pointe-Indienne
SNPC	Lot 15	2018-2019	MKB II
WING WAH E&PSAU	Lot 16	2018-2019	Kayo et Banga Kayo

Les candidats inscrits sur la liste restreinte ne peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les cabinets intéressés devront déposer à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard le 14 décembre 2020 à 14 heures, heure locale, un dossier de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt contenant des informations indiquant leur aptitude à réaliser une mission d'audit des coûts pétroliers :

1. Brochure de présentation du cabinet indiquant les domaines de compétence
2. Références concernant l'exécution des missions analogues dans le secteur pétrolier;
3. Nationalité du cabinet;
4. les statuts juridiques du cabinet (RCCM, NIU, Certificat de moralité fiscal, quitus de la CNSS et autres);
5. L'agrément du cabinet au niveau de la GEMAC;
6. Inscription au tableau de l'ONEC (facultatif);
7. Adresse complète : localisation, personne à contacter, BP, fax, téléphone, télex, E-mail ...
8. Le (s) lot (s) pour lequel ou pour lesquels le cabinet souhaite soumissionner.

Le Cabinet retenu sur la liste restreinte peut soumissionner pour toutes les sociétés. Il est interdit de soumissionner pour plus d'un lot appartenant à la même société.

Toutefois, et à toutes fins utiles, un cabinet ne peut être qualifié en définitive que pour deux lots maximum.

Un jeu complet de demande de proposition en français peut être retiré par tout Cabinet figurant sur la liste restreinte constituée par la Direction Générale des Hydrocarbures, sur présentation d'une demande écrite, à compter du 21 décembre 2020 à 14 heures, heure locale, à l'adresse indiquée ci-dessous et

sur paiement d'un montant non remboursable.

Les droits de retrait du dossier de soumission valant inscription au concours s'élèvent à la somme d'un million (1.000.000) de francs CFA par lot, non remboursable.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8h00 à 14 heures précises, heure locale.

Direction Générale des Hydrocarbures.
B.P 2120, Brazzaville
Tel: (242) 05 729 51 35 / 06 668 94 03
E-mail : huguette.mampassi@mhc-cg.org

Les propositions techniques et financières seront déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 21 janvier 2021 à 14 heures (heure locale).

Les propositions déposées après la date butoir ne seront pas recevables. L'ouverture des propositions techniques se fera en présence des représentants des cabinets le 21 janvier 2021 à 15 heures, heure locale dans la salle des réunions du rez-de-chaussée du ministère des hydrocarbures.

les hydrocarbures.

Fait à Brazzaville, le 7 DEC. 2020

La Directrice Générale des Hydrocarbures

Teresa GOMA.-

LIVRE

Gracias Martial Samba présente « Ecologie et santé humaine, plaidoyer pour un mode de vie éco-responsable »

Paru aux éditions Le Lys Bleu, cet ouvrage préfacé par Aubin Banzouzi, séminariste, Pr certifié de lycée, écrivain et chroniqueur culturel, a été présenté et dédié récemment à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Dans « Ecologie et santé humaine, plaidoyer pour un mode de vie éco-responsable », contre toute forme de fatalisme, l'Abbé Gracias Martial Samba propose un nouveau paradigme propice à une éducation verte, une politique verte, une économie verte, une pastorale verte et une médiatisation verte.

L'une des richesses que présente ce livre, c'est l'élucidation d'une kyrielle de concepts et de phénomènes aidant à cerner les différents concours de la crise écologique suivant le triptyque causes, conséquences et approches de solutions. Même si ce plaidoyer n'est pas une panacée, il sera néanmoins un outil d'éveil et d'instruction fondamentale pour un engagement écologique plus consciencieux et responsable, dit le préfacier Aubin Banzouzi.

Ce livre, poursuit-il, fait large écho au message du pape François dans son encyclique écologique inclusive, Laudato'Si (n°21) ; mais ici, de façon plus contextua-

lisée avec la prise en compte de certaines réalités et initiatives endogènes comme la valorisation de la date du 6 novembre, journée nationale de l'arbre au Congo et la pérennisation des mesures d'assainissement communautaire.

Pour l'auteur, réfléchir sur un tel sujet lui a paru important à plus d'un titre. En effet, par le pouvoir scientifique et technique l'homme a porté atteinte à l'intégrité de la nature. A cause de cette agressement humaine sur la nature, la réaction de celle-ci sur l'homme est plus qu'atroce et catastrophique. Les problèmes de santé qui en découlent en sont une illustration évidente. « *S'inscrivant dans cette optique, nous pouvons avouer avec autant d'énergies que l'homme, en détruisant la nature, se détruit lui-même. De cette manière, on ne pourrait plus parler d'une dégradation humaine liée à l'environnement ou causée par les dysfonctionnements environnementaux qui ne puissent engendrer des questions de santé humaine... C'est dans un tel contexte que nous avons inscrit ce présent ouvrage* », dit l'auteur.

En effet, tenant compte de cette réalité, il a pensé qu'il est bien possible de partir de la problématique de la santé de l'homme telle que mise en relation avec la problématique écologique pour

présenter la nécessité sinon l'urgence d'une amélioration de son rapport à la nature, de son style de vie vis-à-vis d'elle.

Trois chapitres d'inégale longueur ont constitué l'ossature de cette réflexion. Dans le premier, consacré essentiellement à la problématique écologique, l'auteur a réfléchi sur deux points, notamment la question de l'écologie dans ses différents aspects et les causes qui sont à l'origine de sa crise. Crise dont il est objet dans le deuxième chapitre. Pour une meilleure appréhension de la question écologique, il lui a semblé convenable de traiter de certains termes autour desquels gravite cette discipline. C'est le cas de la terre, de l'environnement et du concept d'écologie.

Invitée à cette cérémonie de présentation de l'ouvrage, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a salué le courage de l'auteur de porter un dossier comme celui de l'écologie sur la place publique. La ministre a rappelé que le Congo est pratiquement le meilleur acteur en termes de chiffre avec 0,5% des taux de déforestation. Lorsqu'on prend les chiffres de la FAO, c'est 0,1%.

Né en 1985 à Linzolo dans le département du Pool, l'Abbé Gracias Martial Samba est prêtre



de l'archidiocèse de Brazzaville. Après un master en théologie morale de l'université catholique du Congo (R.D.C.), l'Abbé Gracias est ordonné diacre en 2017, puis

prêtre en 2018. Actuellement, il est vicaire à la paroisse Saint Paul de Madibou, huitième arrondissement de Brazzaville.

Bruno Okokana

4^E ÉDITION MBOTÉ HIP-HOP

Diffusion du festival sur les chaînes et radios nationales le 12 décembre

Présenté pour la toute première fois en version « 100% féminine », le festival Mboté Hip-Hop n'a pas pu avoir lieu physiquement en raison de la crise sanitaire liée à la covid-19. Revu en format digital et audiovisuel, l'événement sera diffusé en inédit sur les médias nationaux ce 12 décembre.



Après trois éditions mixtes mettant en lumière les talents de la musique ur-

baine des deux Congo, le festival Mboté Hip-Hop s'est dédié, cette année, uniquement aux femmes évoluant dans ce genre musical. Des femmes en tête d'affiches des titres musicaux écoutés dans la société mais parfois méconnues du grand public. « *Le festival Mboté Hip-Hop cette année représente pour moi l'affirma-*

tion de la femme dans le milieu culturel. Éveillées et actives sur différents fronts, les voir s'exprimer de la sorte à travers cette rencontre est un véritable plaisir », a déclaré Spirit Nanda.

Enregistrée aux instituts français du Congo-Brazzaville et du Congo-Kinshasa, la quatrième édition de ce rendez-vous a réuni des

artistes aussi talentueuses que créatives comme Mariusca Moukengué en maître de cérémonie, Spirit Nanda, Jessy B, Nestelia Forest, Dj Dolls Katalaya, Djanel'ange, Orakle et Sista Becky. Au programme de cette édition particulière des interviews et des lives exclusifs.

La radio Drtv sera la première à diffuser le programme le samedi 12 décembre à 19h 00. La chaîne de télévision de ce média relayera, quant à elle, le festival à 21h 30 ; suivi de Télé Congo à 22h10. Les autres médias tels Trace Kitoko, Vox Tv, Radio Muco-dec et la radio citoyenne des jeunes, diffuseront la 4e édition de Mboté Hip-Hop au-delà de 22h 00.

Pour la marraine du festival depuis sa création, Juliette Fievet, c'est un peu triste de ne pas pouvoir être en direct pour le festival et de partager cette ambiance de feu que dégage chaque rendez-vous du Mboté Hip-Hop.

Merveille Atipo

ÉLIMINATOIRES CAN U-20

Les pays d'Afrique centrale s'affrontent autour d'une compétition zonale

Dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) de moins de 20 ans, les pays membres de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) s'affronteront du 15 au 22 décembre, en Guinée équatoriale, pour déterminer leurs représentants lors de cette compétition continentale.



Une vue des pays participants au tournoi de l'Uniffac 2020/DR

La date du tournoi Uniffac U20 est désormais connue. Cette compétition de l'Afrique centrale, qualificative pour la CAN de la catégorie, Mauritanie 2021, permettra aux pays participant de jauger leur niveau malgré les contraintes de la pandémie à coronavirus.

Six pays, à savoir le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Tchad, la République du Congo et la Guinée équatoriale, pays hôte, seront repartis en deux poules et vont s'expliquer sur le stade de Malabo et celui de Rebola.

Notons que la CAN 2021 se déroulera du 14 février au 4 mars 2021 en Mauritanie. Cette compétition qui réunira douze équipes nationales pour un total de vingt-quatre rencontres est la vingt et deuxième édition.

Rude Ngoma

MAKUTANO 6

La culture, l'alpha et l'oméga du monde

Dans leur table ronde, les hommes et femmes africains de culture ont relevé l'importance de cette dernière dans le développement de la République démocratique du Congo (RDC) et du continent tout entière. Ils ont noté que « les arts et la culture sont devenus un secteur hautement producteur des ressources ».

Relevant l'importance de la culture dans le développement du continent africain, les participants, le 10 décembre, à la table ronde Culture de la sixième édition de Makutano parmi lesquels des grandes figures du monde des arts et de la culture de la RDC et de l'Afrique ont averti que « l'Afrique de demain sera culturelle ». « Les arts et la culture sont devenus un secteur hautement producteur de la richesse », a indiqué le conseiller du président du Sénégal, Macky Sall, et son représentant à ces assises, Hamidou Sall.

Ces travaux tenus sur le thème principal « Art, culture et patrimoine : levier pour bâtir une Afrique nouvelle que nous aimons » ont pris comme soubassement cette sentence de l'homme de culture africain pour aller dans des analyses et aboutir à des recommandations visant à faire de la culture un véritable levier du développement du continent. Dans le nombre de ces recommandations, il y a notamment le combat pour l'affirmation de l'industrie littéraire dans le pays, il faut également une volonté politique et l'encadrement de toutes les créativités. Les participants

ont également plaidé pour une diplomatie culturelle engagée, ainsi que pour l'installation d'une école panafricaine des critiques d'arts. Dans le cadre de ce thème général, le Pr Isidore Ndaywell, qui a exposé sur les « enjeux de la mémoire », a admis que le véritable enjeu était le fait que la mémoire elle-même a besoin des balises constituées du patrimoine, matériel et immatériel. A l'en croire, une partie de cette mémoire se trouve à l'étranger alors que la grande partie de cette dernière se trouverait encore dans les villages congolais. De l'avis du Pr Isidore Ndaywell, avoir un passé, une histoire est un confort national et c'est dans la mémoire que l'on trouve la boussole.

Reconnaissant que la RDC a un patrimoine immense, cet historien, professeur d'universités et homme de culture congolais, a regretté la destruction de la mémoire congolaise. A l'en croire, en voulant « falsifier l'histoire », au cours des différentes mutations politiques connues par le pays, chacune de ces périodes a effacé ou déstructuré une partie de la mémoire collective nationale. Appelant à reconstruire ou à conserver la mémoire nationale, le Pr Ndaywell a également plaidé pour la mise en place des infrastructures permettant d'arriver à cet objectif. Le Pr Ribio Nzeza a, lui, fait un état des lieux de la situation culturelle et des industries culturelles et créatives dans le pays. « La vision du développement de l'Afrique à l'horizon 2063 est basée sur la culture », a-t-il reconnu. Mais déjà il regrette que la RDC n'ait pas un



Un Panel du réseau Makutano

document de politique culturelle. L'homme de culture congolais Balufu Bakupa a, lui, insisté sur le fait que la culture était le peuple. Relevant le besoin d'un document de politique culturelle et un ministère s'occupant vraiment de la culture, il a appelé, en moment où la RDC était en train de traverser un tournant décisif de son histoire, au renversement de la verticalité de l'échelle des valeurs qui met le blanc (colonisateur) supérieur du noir, le colonisé. Épinglant plusieurs « interdits » opposés aux hommes et femmes de culture en RDC, Balufu Bakupa a également exhorté à la libéralisation de ce secteur.

Myoto Liyolo et Paul Ngoie Le Perc ont, quant à eux, plaidé pour l'aide à la création, la fiscalité ainsi que la sécurité sociale pour les artistes. « Il

faut organiser le secteur des artistes », ont-ils dit. Pour ce panel, la période de présidence congolaise à la tête de l'Union africaine est donc un bon moment pour faire jouer à la RDC son rôle.

L'activité vaut son pesant d'or

A la cérémonie de l'ouverture de cette sixième édition de Makutano, tous les intervenants sont revenus sur les difficultés de l'année 2020 à travers le monde ainsi que la capacité de résilience des Africains. L'ancien président du Nigéria, Olusegun Obasanjo, qui a salué cette idée conçue et portée par la fondatrice et présidente de ces rencontres, Nicole Sulu, a, lui, rappelé en plus que le continent avait besoin des champions tels que promus par Makutano 6. Mme Nicole Sulu a, dans son

speech, a indiqué aux participants que l'Afrique les regardait. Le représentant de Macky Sall, Hamidou Sall, a également rendu hommage aux initiateurs du forum économique Makutano. Intervenant au VIP Stand up, le directeur général de l'Agence congolaise pour la promotion de l'industrie, Anthony Kinzo, a relevé l'importance de la RDC dans le développement de l'Afrique. « Le Congo est la base du développement de l'Afrique. Celui qui veut travailler avec l'Afrique doit travailler avec le Congo. Le développement du Congo est capable de booster toute l'Afrique », a-t-il dit. Il a, par ailleurs, insisté sur des projets d'investissement pour une émergence de l'Afrique en général et du Congo en particulier.

Lucien Dianzenza

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Pression des mouvements spéculatifs

Le gouvernement central attribue ce phénomène à l'approche des festivités de fin d'année. Tout l'enjeu pour les autorités RD-congolaises est de le contenir à tout prix pour éviter d'ouvrir la porte à l'instabilité tant redoutée en cette période exceptionnelle, met en garde le comité de conjoncture économique.

La dernière réunion d'évaluation du Comité de conjoncture économique élargi aux délégués de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et de l'Association nationale des entreprises du portefeuille de l'État (Anep) a constaté « une stabilité générale du cadre macro-économique en RDC ». Toutefois, il est noté quelques « accélérations du rythme de formation des prix des produits sur les différents marchés du pays ». Il s'agit, précise le gouvernement central à travers son comité de conjoncture économique, des « mouvements spéculatifs qui accompagnent les fêtes de fin d'année ». Pour éviter tout dérapage, l'option retenue est de veiller sur ces mouvements : « Il faut éviter que le

cadre macro-économique ne vole en éclat ». Par ailleurs, il sied de faire remarquer une stabilité globale du taux de change, même si « quelques fluctuations » sont signalées au niveau du cours officiel de moins de 10 %.

Hausse de la production minière. La fin de l'année reste marquée par le bon comportement général du secteur minier. Il y a eu effectivement une augmentation de la production minière, précise le rapport du ministère des Mines. Toutefois, renchérit le document, il faut signaler, d'une part, « une petite baisse des exportations des produits miniers liés à la politique de reconstitution des stocks opérée par les sociétés minières » et d'autre part « l'embellie des cours de certains métaux sur le marché international ». Actuellement, la tonne de cuivre est vendue à un niveau bien supérieur à 7 500 dollars américains, tandis que le prix du cobalt reste stable sur le marché international. Il est impérieux que les recettes minières puissent à présent alimenter convenablement les caisses du Trésor public. Par rapport au sec-

teur minier, l'autre annonce forte est le nouveau report de la quatrième édition de la Conférence minière. La présidence de la République explique la cause par la deuxième vague plus virulente de la covid-19. Depuis quelques jours, des rumeurs circulaient déjà sur un possible report en raison de la situation politique tendue et de l'agenda chargé du chef de l'État. Si la nouvelle date n'est pas connue, du moins officiellement, certaines sources parlent déjà du mois de janvier 2021. En effet, le processus d'accréditation se poursuit normalement, a-t-on appris. Et le conseiller principal du chef de l'État chargé des questions des mines, Ablavy Ebo-ma, a prié chaque délégation de garder son invitation. Ces assises sont d'une importance capitale pour le secteur minier artisanal qui ne contribue pas, comme il le faut, au développement du pays. Au cours de ces travaux, il s'agira aussi de débattre sur les mesures à préconiser pour booster le secteur minier dans la période post-covid.

Laurent Essolomwa

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE 2018

Firmin Yangambi sollicite l'ouverture d'une instruction judiciaire

C'est un véritable pavé que vient de lancer le bâtonnier Firmin Yangambi, auteur d'une correspondance adressée le mercredi 9 décembre au Procureur général de la République près la Cour de cassation à propos des élections présidentielle et législatives de décembre 2018 en RDC.

Pour ce bâtonnier du barreau de la Tshopo/Kisangani et acteur de la société civile, les résultats des élections de décembre 2018 en République démocratique du Congo (RDC) ont conduit à « des conséquences fâcheuses sur la société globale en ce compris de l'instabilité institutionnelle actuelle qui plombe la reprise ordonnée de notre société ». Sur ce, il exige le rétablissement de la vérité des résultats desdites élections, embrayant sur le credo cher à Martin Fayulu, exigeant la vérité des urnes. A la tête de la Dynamique Changer le Congo, il sollicite du procureur général l'ouverture « d'une instruction judiciaire tendant à établir la vérité des résultats des élections présidentielle, législatives nationales et législatives provinciales de 2018 publiées par M.Corneille Nangaa, président de la commission électorale nationale

indépendante ». Dans sa requête, il ne manque cependant pas de motiver sa démarche qui s'inscrit dans une logique de rétablissement de la vérité des résultats desdits scrutins. « Il s'agit notamment d'obtenir les résultats bureau par bureau dûment dressés, d'en étudier l'arithmétique, de mener des investigations sur la fiabilité du circuit de transmission des résultats d'un échelon à un autre jusqu'à la présidence de la Ceni, de recueillir les témoignages notamment des responsables des bureaux provinciaux de la Ceni sur les circonstances de fait du dépouillement et du décompte des résultats, d'examiner les PV des résultats, etc. », a-t-il écrit. Toutefois, cette démarche que certains analystes émettent quelques doutes quant à l'aboutissement de cette requête qu'ils qualifient d'anachronique. Il est clair que son auteur n'aura pas gain de cause, étant entendu que le chef de l'Etat élu aux termes desdites élections avec 7.051.013 suffrages valablement exprimés, soit 38,57 %, a été investi après aval de la Cour constitutionnelle siégeant en matière du contentieux électoral qui avait, en son temps, entériné les résultats de vote.

Alain Diasso

ENQUÊTE MICS 2017-2018

Publication des résultats des rapports provinciaux

L'enquête par grappes à indicateurs multiples (Mics-palu 2017-2018), quatrième du genre pour la RDC et sixième pour le monde, met à la disposition des décideurs, des partenaires ainsi que tout intervenant dans le domaine de la femme et de l'enfant des données statistiques fiables et actualisées dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'hygiène et assainissement, de la protection sociale pour une bonne prise des décisions.

La présentation des résultats des rapports de vingt-six provinces du pays, qui a eu lieu le mercredi 9 décembre à l'hôtel Vénus au cours d'un atelier organisé par le ministère du Plan grâce à l'appui de l'Unicef, montre qu'il y a encore des efforts à fournir pour améliorer la situation des femmes et des enfants à travers toute l'étendue du territoire national, cela en dépit de quelques avancées réalisées dans quelques provinces. A titre d'exemple, s'agissant de la nutrition, cette étude démontre que la malnutrition demeure toujours un fléau pour le pays



Les différents orateurs à l'atelier de dissémination des résultats de Mics 2017-2018

au regard de nombre d'enfants de moins de 5 ans touchés par cette pathologie. Mics-palu révèle que quatre enfants sur dix souffrent de retard de croissance. Plus de la moitié d'enfants sont affectés par la malnutrition chronique. Comparativement aux résultats de l'EDS, la situation nutritionnelle des enfants en RDC s'est gravement dégradée. Pour ce qui est de l'allaitement, dans neuf provinces sur les vingt-six, on compte plus de 50% de femmes qui allaitent le nouveau-né dans l'heure qui suit la naissance. Le taux de la vaccination a sensiblement baissé. Les indicateurs sont au rouge. « Un enfant sur trois est correctement vacciné », révèle l'enquête tout en

soulignant que dans onze provinces, la situation est critique. Moins de 20% d'enfants sont complètement vaccinés. Pour ce qui est du pourcentage d'enfants de moins de cinq ans ayant souffert de la malaria, il est à noter que seule trois provinces, à savoir Kinshasa, Nord-Kivu et Sud-Kivu ont un taux de prévalence de moins de 15%. Pour le reste des provinces la prévalence est au-delà. Des performances ont été réalisées dans le secteur de l'éducation. Dans l'ensemble du pays, le taux est élevé mais une attention soutenue doit être accordée à quelques provinces dont le Kasai. Treize provinces sur vingt-six ont réalisé des performances acceptables en matière d'achèvement au ni-

veau primaire. La protection de l'enfant a aussi connu des avancées. S'agissant de l'enregistrement des enfants à l'état civil, il ressort que 40% d'enfants ont été enregistrés en 2018. « Kongo central, Ituri, Sud-Kivu et Kinshasa ont réalisé de bonnes performances », indique l'étude. D'autres domaines sont aussi pris en compte, notamment le VIH, l'eau, l'hygiène et assainissement, le travail des enfants, le mariage précoce

Adapter les politiques d'intervention dans le domaine de la femme et de l'enfant

La publication des résultats de cette étude permettra aux décideurs et aux partenaires d'avoir des données fiables pour adapter leurs politiques d'intervention en vue d'améliorer les conditions de la femme et de l'enfant. A en croire la vice-Première ministre, ministre du Plan, Élysée Munembwe, l'enquête Mics-Palu RDC 2018 fournit des informations pertinentes sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans, sur leur état nutritionnel, sur la santé maternelle et infantile. « Cette enquête

fournit également des données récentes sur la qualité de l'eau, l'hygiène et assainissement et le développement de l'enfant, l'alphabétisation, la fréquentation à l'école », a-t-elle ajouté.

Le représentant de l'Unicef, Edouard Beigbender a fait savoir que cette enquête compte plus de cinq cinquante indicateurs-clés et est une des très rares sources des données récentes, voire la seule à fournir des données récentes par provinces, âges, genre, lieu, sur la situation des enfants, des femmes, des hommes et des conditions de vie dans le domaine de la santé, nutrition, éducation la protection ainsi que l'hygiène et assainissement. « Pour cette année, l'enquête Mics couvre des sujets nouveaux, notamment le niveau connaissance des adolescents, de la satisfaction de la vie, des caractéristiques de l'inclusion sociale et la qualité de l'eau », a expliqué Edouard Beigbender. Quant au coordonnateur résident de l'ONU, David Mc Lachlan-Karr, il a apprécié cette enquête qu'il a considérée « comme un outil important pour la planification du développement de la RDC ».

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance du Congo accroche Mazembe à Kinshasa

Un but partout, c'est le score de parité entre le FC Renaissance du Congo et le Tout-Puissant Mazembe, le 9 septembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, en match comptant pour la 12^e journée du 26^e championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).



Renaissance du Congo tient tête à Mazembe

zembe a multiplié des occasions de but en deuxième période, mais sans être réalistes afin de remporter la partie. Qu'à cela ne tienne, les protégés du président Moïse Katumbi gardent la tête du classement avec 26 points en 12 matchs. L'AC Rangers, qui l'avait battu la saison dernière, est le prochain adversaire de Mazembe. Le club orange de la capitale compte pour sa part 14 points, occupant la 8^e place et joue son prochain match contre le CS Don Bosco de Lubumbashi.

Martin Enyimo

Après quatre victoires de suite, les Corbeaux de Lubumbashi ont donc marqué un temps d'arrêt, freinés dans leur élan par les Renais de Kinshasa. Et c'est d'ailleurs les joueurs du coach Camille Bolombo qui ont ouvert la marque par Waka Bofafaka à la 19^e minute, servi par Serbie Alongo. Mais les poulains de l'entraîneur franco-serbe Dragan Cvetkovic ont égalisé à la 26^e minute par le Guinéen Moustapha Kouyaté, reprenant un corner du milieu offensif Philippe Kinzumbi. Ma-

UNIFFAC

Les Léopards U20 affûtent leurs armes à Kinshasa

Les Léopards football U20 de la République démocratique du Congo prendront part au tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), prévu du 15 au 22 décembre en Guinée équatoriale, avec douze équipes participantes.

Les jeunes Léopards se préparent à Kinshasa, avec vingt-cinq joueurs, sous la conduite du sélectionneur Jean-Claude Mukanya. « On a commencé les entraînements lundi soir et aujourd'hui (mardi), on a eu deux séances (matin et soir). On viendra pour travailler la tactique le matin et un match amical face à l'Académie Diba. Ensuite, on pourra jouer Rangers ou V Club », déclarait Jean-Claude Mukanya à l'entame de la préparation le lundi 7 décembre dernier. Et à propos, les Léopards U20 ont battu, le jeudi 10 décembre, l'Aca-



Les Léopards U20 et leur sélectionneur Jean-Claude Mukanya

demie Diba (de l'ancien international Yves Diba) par quatre buts à deux. Ekofo Mubiayi, Job Maikongo, Kongolo Mamadou et Gloire Mujanay ont marqué pour les jeunes Léopards. Ce match de fixation a été utile pour le staff technique des U20 qui vise, en marge de cette compétition en terre équato-guinéenne, de disputer la Coupe d'Afrique des nations U20 qui se jouera en Mauritanie.

M.E.

Inondations répétées au cimetière de Vindoulou

Après la pluie, le mauvais temps au cimetière municipal de Pointe-Noire. Le quartier Vindoulou où est érigé le site d'inhumation manque de canalisation. Les eaux de pluie convergent alors vers le cimetière qui se trouve inondé par endroit. La légère pente qui le sépare de la route nationale n°1, sans conducteur d'eau, facilite le ruissellement des eaux en direction du cimetière et accentue les inondations. Difficile d'y accéder toutes les fois qu'il pleut.



Les eaux de pluie inondent une partie du cimetière

Pour éviter que certaines tombes, proches des parties inondées, ne s'effondrent et ne disparaissent, le problème de canalisation devrait être résolu de sorte à mieux orienter les eaux de pluies et protéger le site. En dehors des tombes menacées de disparition, il y a

aussi le fait que les eaux qui prennent de la hauteur le long de la devanture de ce cimetière vont progressivement ronger la fondation du mur de clôture qui pourrait s'écrouler puisque ces inondations dans ce cimetière ne datent pas d'aujourd'hui. En rappel, le cimetière de

Vindoulou a été mis en service, depuis quelques années déjà, après la fermeture de celui de Mont-Kamba dans lequel les jardins poussent sur les tombes qui parfois sert de repos aux passants ou commençants exerçant à proximité.

Rominique Makaya

ARTS PLASTIQUES

Les enfants s'intéressent à la bande dessinée

Le collectif Dikouala Bulles organise du 7 au 20 décembre à la Chambre de commerce la 1^{re} édition des ateliers BD «Leki'Bulles», un atelier d'initiation à la bande dessinée à l'intention des enfants.

Réunis autour du collectif Dikouala Bulles, les jeunes bédéistes vivant dans la ville océane veulent mettre en avant le 9e art, qui doit être consommé comme les autres arts et être accessible à tous.

bédéistes de Dikouala Bulles est d'initier les participants à la B.D, stimuler leur imagination et développer leur capacité de créer une planche. Signalons que Jussie Nsana est une artiste plasticienne née à



Depuis sa création à Pointe-Noire en 2016, le collectif Dikouala Bulles ne cesse de multiplier les activités pour rendre visible la bande dessinée au Congo qui, selon la bédéiste Jussie Nsana, l'initiatrice du projet, doit être accessible à tous comme le poisson communément appelé Dikouala. Le but de l'atelier animé par les

Brazzaville. Diplômée de l'École nationale des beaux-arts, elle est professeure d'arts plastiques dans plusieurs établissements scolaires de la place. Elle a déjà participé à plusieurs expositions à Pointe-Noire, Brazzaville et hors du pays.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COOPÉRATION

L'ambassade de France soutient la préservation des traces de la mémoire collective

Le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (MPSB) a reçu, le 8 décembre, la visite de l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

Au cours des entretiens avec la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la France au Congo a réitéré le soutien de la France pour la préservation des traces de

repeindre, donc c'est un travail de tout le temps. Je trouve que c'est un magnifique bâtiment que mérite Savorgnan de Brazza », a déclaré François Barateau, ajoutant que ce bâtiment est chargé d'émotion, d'histoire. « ... Je souhaiterai qu'il y

Parlant de Pierre Savorgnan de Brazza, l'ambassadeur de France au Congo a fait savoir qu'il est véritablement le créateur de la relation entre la nation du Congo et le peuple français. Mais il est beaucoup plus qu'un consolideur de quelque chose.

En outre, le diplomate français a dit vouloir contribuer à la consolidation du partenariat entre le mémorial et les entités culturelles françaises au Congo. Il a pris le cas de la relation existante entre le MPSB et l'équipe de France au Congo via l'Institut français qui est leur pôle culturel dans la capitale congolaise. Pour lui, les deux établissements travaillent déjà ensemble de façon très harmonieuse. « *Je souhaite que ce lien se consolide naturellement. J'espère que cette collaboration va encore prendre une dimension autre dans les mois et les années qui viennent, parce que les deux établissements sont complémentaires et peuvent vraiment s'apporter beaucoup l'un et l'autre* », a-t-il souligné.

Avant de quitter le Mémorial, le diplomate français a remis à la directrice générale du MPSB les pagnes à l'effigie du général de Gaulle imprimés à l'occasion du colloque international intitulé « De Gaulle et Brazzaville », pour célébrer les 80 ans du « Manifeste de Brazzaville », relatif à l'Appel lancé par le général Charles de Gaulle, pour la mobilisation de l'effort français contre l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, tenu dans la capitale congolaise du 27 au 28 octobre 2020.

Bruno Okokana



L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau remettant les présents à la DG du MPSB Béline Ayessa (crédit photo/DR)

la mémoire collective. Il a apprécié également la bonne tenue du MPSB sorti de terre voici quatorze ans.

« *C'est un lieu splendide et j'étais surpris d'apprendre qu'il existe il y a de cela près de quinze ans. Je trouve qu'il est en excellent état. Je félicite la directrice générale, puisqu'effectivement sous ce climat dur, pour les matériaux il faut de la maintenance, toujours réparer,*

ait plus de choses à montrer encore, des objets historiques ; là aussi c'est un travail de longue haleine. Je crois que ça serait bien si tous, on se mettait à essayer de chercher des objets, des souvenirs, ou des choses qu'on pourrait exposer ici pour enrichir cette impression déjà de qualité qu'on ressent quand on pénètre dans le bâtiment », a souligné François Barateau.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le programme des seizièmes de finale

Comme à la Ligue des champions, les seizièmes de finale de la Coupe africaine de la Confédération sont programmés les 22 et 23 décembre pour la manche aller et les 5 et 6 janvier 2021 pour les matches retour.



Bravos Maquis d'Angola, l'un des clubs qualifiés pour les 16e de finale Adiac

Les équipes qualifiées à cette étape luttent pour assurer leur qualification pour les seizièmes de finale bis communément appelées le tour de cadrage. C'est la dernière étape avant d'intégrer la phase des poules de la C2. Il met aux prises les seize qualifiés des seizièmes de finales aux seize autres éliminés de la C1. Les habitués de la compétition héritent d'un tirage au sort clément comme la Renaissance sportive de Berkane du Maroc qui sera reçue par Tevragh- Zeina de la Mauritanie. L'Entente sportive de Sétif se déplacera sur le terrain de la Renaissance du Tchad. La Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie croisera Us Gendarmerie nationale du Niger. TAS Casablanca du Maroc a pour adversaire ESAE du Bénin. ASC Jaraaf du Sénégal va en découdre avec FC San Pedro de la Côte d'Ivoire. Arab Contractors d'Egypte jouera contre l'Etoile du Sahel de la Tunisie.

Al Ittihad de Libye jouera contre Pyramids FC d'Egypte. US Monastir de la Tunisie affrontera Al Ahly Tripoli de la Libye. Namungo de la Tanzanie recevra Al Hilal Obeid du Soudan. L'Esperanca Sagrada d'Angola va défier Orlando Pirates. L'As Kigali du Rwanda va se mesurer avec Kampala City authority de l'Ouganda. Napsa Stars de la Zambie va négocier sa qualification devant US Songo de la Mozambique. Bravos Maquis d'Angola, tombeur de l'Etoile du Congo, croisera le Daring club Motema Pembe de la République démocratique du Congo. Al Amal Atbara du Soudan va en découdre avec Salitas du Burkina Faso. Green Eagles de la Zambie accueillera Coton sport de Garoua (Cameroun). Bloemfontein Celtic d'Afrique du Sud a pour adversaire Rivers United du Nigeria.

James Golden Eloué

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

INVITATION

Ferréol Gassackys Vous convie à la présentation
dédicace de ses ouvrages : « **La Foi de Ferréol** »

« **Frikia, pèlerin des âges** »

Lieu : Librairie Les Manguiers (Les Dépêches de Brazzaville)

Date : Vendredi 11 décembre 2020

Heure : 14 h 00

Contact : +242 06 666 84 94

